

Attention, mesdames et mesdemoiselles !

Attention ! la question que je vais traiter est de celles qui s'imposent à vos plus sérieuses méditations. Il s'agit d'un chapitre propre à préoccuper toutes les têtes, côté des dames, le chapitre des chignons.

Le consommateur délicat qui trouve un cheveu dans son potage et qui le rejette avec dégoût n'a pas l'air de se douter que ce parasite dont il fait fi a une valeur cotée, et richement cotée, dans le commerce. *L'Economiste français* établit, que les faux cheveux, atteignent à cette heure des prix qui feraient d'Absalon, s'il était encore de ce monde, un capitaliste huppé.

De 1852 à 1863, on payait déjà le kilogramme 16 francs. Mais depuis dix ans que l'épidémie du faux chignon et des nattes artificielles, envahit même les campagnes, les prix ont commencé à s'élever d'une manière prodigieuse : 40 francs en 1866 ; 70 en 1868 ; 85 francs en 1871.

A l'aide de quels procédés s'alimente l'industrie du postiche ? Hugo en a touché deux mots dans son livre des Misérables. Tout le monde connaît l'épisode de Francine livrant sa tête au tondeur pour un morceau de pain. Mais ce n'est là qu'une scène de roman. Le tableau décrit dans le *Bulletin français*, est bien autrement pittoresque :

C'est sur les champs de foire que les chasseurs de chevelures installent le théâtre de leurs exploits aux bons endroits les plus et les mieux en vue. Ils commencent par étaler des rouleaux de calicot et de fine toile, des indiennes, des serges, semés de fleurs, d'arabesques, d'ornements de couleurs vives et propres à attirer le regard.

Peu à peu, la foule se forme, et de jolies paysannes contemplent d'un œil plein de convoitise et d'envie.

Le marchand de cheveux est un observateur et un finaud. Rien ne lui échappe de ces physionomies et il commence à crier à pleins poumons : Piau ! piau ! piau ! Vous saurez que « piau », en langue méridionale française, a la même signification que le mot espagnol « pelo », lequel veut dire chevelure et cheveux.

Les jeunes villageoises ont compris, et quelques-unes sans hésiter, les autres avec une timidité et une pudeur bien naturelle, s'approchent du tentateur. Les bonnets, les coiffes, les serre-tête, les chapeaux de paille laissent échapper des flots de soie blonde et fine, des cascades noires comme des ailes de corbeau, ou, quand ce sont de pauvres vieilles femmes saines encore et bien conservées, des ruissellements d'argent filé.

- Deux aunes de calicot et quarante sous d'argent, la belle !

Et la belle se laisse exécuter. Elle est tondue jusqu'à l'os comme une brebis à la Saint-Jean.

Je revendrai cela quarante francs, dit tout bas le tondeur.

Et moi, monsieur ? dit en rougissant une rousse dorée qui laisse pleuvoir sur ses épaules de quoi émerveiller même et décourager le pinceau du Titien.

Vous, mademoiselle, vous aurez six aunes de toile de perse et trois francs cinquante ! Est-ce bien payé ? Je ne lésine pas, moi !

Les ciseaux grincent et la toison est tout entière aux mains de l'acheteur.

Et c'est ainsi, cher lecteur, que la chevelure des pauvres s'en va parer la tête des riches. Ce qui a coûté cinq francs, a centuplé et il y a des marquises qui n'ont pas payé moins de deux mille francs un beau et robuste bouquet de cheveux qu'une humble fermière avait donné pour quarante sous.

Ce genre de scalp sans douleur, sans douleur physique s'entend, se pratique en ce moment même, si j'en crois le Courrier de l'Ain, au préjudice de la jeunesse féminine de quelques pauvres communes du Lyonnais.

A Civrieux, à Saint-Jean-de-Thurigneux, à Massieux, à Mionnay, à Montanay, on ne voit plus dans le beau sexe que des têtes qui ressemblent à des hérissons.

Jeunes filles, femmes mariées, toutes ont vendu leurs cheveux pour la modique somme de 2 ou 3 francs.

Le prix varie suivant la finesse et la couleur de la chevelure. Un monsieur, qui a l'air d'un contrebandier, et une dame dont les allures sont en rapport avec celles de son compagnon, se livrent à cette fructueuse industrie. Ils ont établi leur quartier général dans un cabaret de Civrieux ; c'est là qu'ils empilent leur récolte.

Ils se sont présentés chez l'instituteur d'une commune voisine et lui ont demandé, comme une chose toute naturelle, de vouloir bien leur vendre les cheveux de sa femme. Si c'eût été pendant la canicule... mais en plein hiver ! Inutile de dire que le couple tondeur a été mis à la porte avec tous les égards dus à sa mission.

Ce n'est pas la première fois, ajoute le correspondant, qu'on signale dans notre pays des industriels de ce genre qui achètent 3 ou 4 francs ce qu'ils vendent 30 ou 40.

Si ce monsieur et cette dame continuent pendant quelques jours encore à jouer des ciseaux, la partie féminine du canton de Trévoux va faire à Pâques une drôle de tête.

Extrait de : *Le Voleur illustré : cabinet de lecture universel*

Éditeur : (Paris)

Date d'édition : 12/03/1875

Droits : domaine public

Source : Bibliothèque nationale de France